

## **Le Conseil Municipal des Enfants de la Ville d'Alès concrétise un projet d'implantation de nichoir à chauve-souris**

La protection de l'environnement est une des priorités de Max Roustan, maire d'Alès et des élus de la commune, notamment les plus jeunes, le Conseil Municipal des Enfants.

Après plusieurs rencontres entre les élus de la ville, le Pôle Éducation Enfance Jeunesse, et les enfants du CME, il a été évoqué voilà quelques mois la possibilité de travailler à la réimplantation d'un animal très peu connu et victime de beaucoup d'idées reçues, la chauve-souris.

### **La chauve-souris, élément indispensable pour l'écosystème**

Depuis cinquante ans, les chauves-souris de nos villes et nos campagnes voient leurs populations baisser drastiquement. Elles sont aujourd'hui en sursis et sont menacées par les perturbations que l'on fait subir à leur environnement : pollution, disparition des habitats naturels, condamnation des accès à leurs gîtes, pression de prédation par les chats domestiques, collisions routières et éoliennes.

Les chauves-souris représentent un élément indispensable pour notre écosystème, dans lequel elles jouent un rôle majeur. Les chiroptères sont des pollinisatrices et des disséminatrices essentielles de graines. Elles assurent la survie de très nombreuses espèces de plantes et d'arbres. Les espèces vivant en France métropolitaine sont toutes insectivores. Elles sont les principales régulatrices des insectes nocturnes et donc de précieuses alliées pour l'agriculture mais aussi pour la santé humaine en consommant par exemple d'importantes quantités de moustiques,

Il est donc important de les protéger, en évitant l'usage de pesticides dans les jardins, en les laissant tranquilles dans les maisons ou en surveillant son chat, principal prédateur des colonies de chauves-souris.

### **Nichoirs à chauve-souris conçu au niveau local**

Afin de rendre l'utilisation des nichoirs le plus efficace possible, un cahier des charges à été établi :

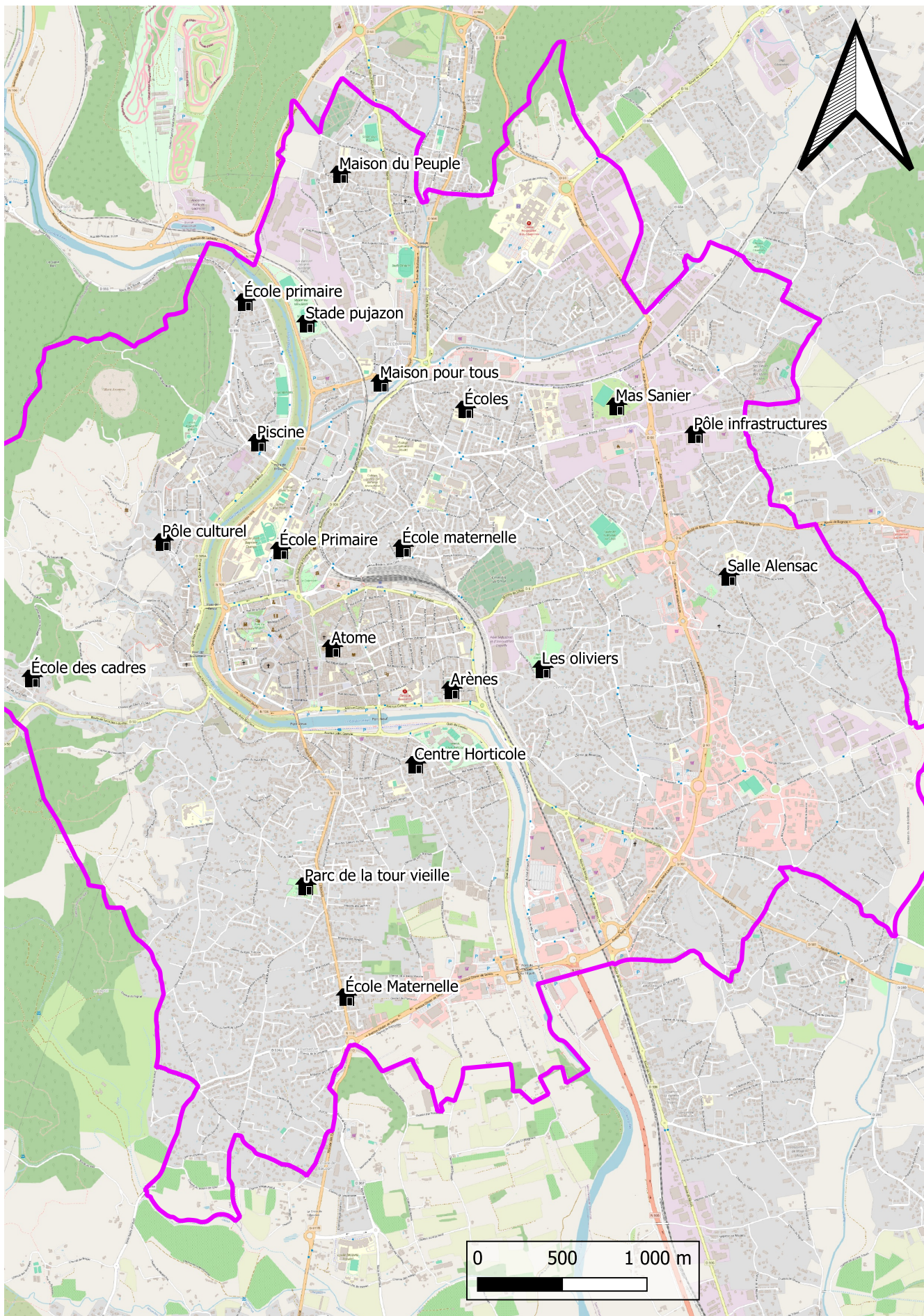
- > mise en place des nichoirs entre 3 et 5 mètres de haut,
- > endroit plutôt ensoleillé,
- > un maximum à l'abri des lumières artificielles,
- > à l'abri des intempéries,
- > les nichoirs doivent être placés entre fin mars et début avril (date de nidification des chauves-souris).

Les nichoirs ont été conçus par la société alésienne Wildcare qui œuvre pour trouver des solutions pour protéger la nature.

Le coût d'acquisition des 20 nichoirs : 832 € sur le budget du CME.  
La pose a été effectuée par le service patrimoine de la ville.



# Plan d'implantation nichoirs chauve-souris





La Ville d'Alès et le Conseil Municipal des Enfants  
se mobilisent pour la préservation des chauve-souris



**MISE EN PLACE  
DE GITES OU DE NICHOURS  
À TRAVERS LES QUARTIERS DE LA VILLE.**

Direction de la Communication - Alès Agglomération - 03/2024 - SV - © DR